



COMMUNE D'OPPEDE

REPUBLIQUE FRANCAISE

(Conseil élu le 23 mars 2014)

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 02 Mars 2016 à 18 heures 30

Date de convocation : 25/02/2016

Conseillers présents : DEILLE Alain, GREGOIRE Jean, BETTEMBOURG Noëlle, CASTEAU Isabel, FERAUD Gérard, PAGES Jean Pierre, OLIVET Michelle, , BUHON Claude, BAGNOL Laurence, BOSCH Martine, DEBATTISTA Hugo, YUSTE Guillaume.

Absent(e) excusé(e) : - ALLEGRO Anne-Marie, qui donne pouvoir à N.BETTEMBOURG
- BARDONNET Aurore qui donne pouvoir à M. GREGOIRE

Absent(e) non excusé(e) : - MONE Virginie

1/ Désignation du secrétaire de Séance : YUSTE Guillaume

2/ Observations sur le compte rendu de la réunion précédente

Aucune

3/ Compte rendu des réunions, des commissions et des syndicats

Mr YUSTE : Site Internet : formation sur l'utilisation du site internet aura lieu le 07/03/2016

Mme BAGNOL : C.L.E. : Elections du bureau - réorganisation après 1 an d'inactivité

MR DEILLE a été désigné par l'AMV

Il a été proposé qu'un avis de la part de la CLE soit émis sur tous les PLU cela semble difficilement envisageable.

Mr DEILLE : - Une plainte a été déposée pour dépôts sauvages (Branches de cyprès) à piedasse, l'auteur a été identifié.

Chauffage et isolation Cantine – Ecole : réunion de travail avec le SEDEL pour connaître les orientations

AVAP : la commission s'est réunie, les services de l'état étaient absents, harmonisation suite aux différentes remarques, réunion avec les services de l'ABF est prévue le 18/03 avant de clôturer le dossier.

Sous Préfecture : réunion pour connaître les éventuelles aides dans le cadre des travaux du rocher du Portalet

Rocher du Portalet : le bureau d'étude a été retenu il s'agit de FONDASOL, vient réaliser les travaux la semaine prochaine avec un premier estimatif des travaux.

ONF : Proposition a été faite pour une visite de la forêt d'OPPEDE la date retenue est le 30 Avril 2016. Visite des lieux ou certaines coupes de bois vont être envisagées.

4/ Décisions de Monsieur le Maire prises au visa de la délibération 56/14 du 13/12/2014 portant délégation.

Aucune

5/ Présentation et acceptation des Comptes administratifs et Comptes de Gestion 2015

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les comptes administratifs et les comptes de gestion de l'année 2015 pour les différents budgets de la Commune :

Le Conseil Municipal **sous la présidence de Mr GREGOIRE 1^{er} Adjoint** propose d'accepter les différents comptes administratifs et comptes de gestion de la Commune :

BUDGETS	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		RESULTAT GLOBAL	
	Dépenses	Recettes(dont excédent reporté)	Dépenses	Recettes(dont excédent reporté)	Déficit	Excédent
Commune	1 291 043.77	2 263 657.35	1 104 393.2	765 167.44		633 387.82
M 49 (Ass.)	40 116.69	229 585.24	124 324.24	133 391.48		198 535.79
LOC CIAUX	14 887.27	12 595.37	279 114.98	342 553.57		61 146.69
PARKING VO	57 954.03	55 618.57			2235.46	

Monsieur le Maire ayant quitté la séance , après délibération , le Conseil municipal à l'unanimité accepte les comptes administratifs et comptes de Gestion 2015

6/ Participation financière à la réfection du chemin des Glaudons suite au renforcement du réseau par le syndicat Durance Ventoux.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que dans le cadre des travaux de restructuration du réseau d'Eau potable des travaux ont été réalisés par le Syndicat Durance Ventoux sur la route des carrières, la route de ménerbes, le chemin des glaudons pour rejoindre la route des petits-minguets par le chemin de Malpertuis.

Monsieur le Maire rappelle que la commune a pour projet de procéder à la réfection du chemin des glaudons en sollicitant une participation financière à Mr DEGONZAGUE qui, lors de la réalisation des travaux de son habitation a fait circuler de nombreux camions non adaptés à cette voie qui ont abimé la voirie .

Les travaux de renforcement d'eau potable ont été faits sur la partie haute de cette voie, il a été demandé au Syndicat Durance Ventoux de ne pas réaliser les travaux de réfection mais de demander le versement d'une participation financière afin d'effectuer la réfection de cette voie en une seule fois .

Le montant de cette indemnité correspondant à la partie du Syndicat est fixée pour 110 m2 à 825 € TTC

Monsieur le Maire estime que ce montant est vraiment minime par rapport aux travaux à réaliser et propose une réunion sur place avec le Syndicat Durance Ventoux .

Après Délibération, le conseil municipal à l'unanimité :

- Refuse la participation financière de 825 € TTC du Syndicat Durance Ventoux
- Charge Monsieur le Maire d'organiser une réunion sur site avec le Syndicat afin d'établir une nouvelle participation pour la réalisation de ces travaux de réfection de la partie haute du chemin des Glaudons.

7/ Questions Diverses

Aucune

8/ Informations diverses

A/Remerciements divers

B/ fiches d'information sur les compteurs Linky d'ERDF

C/ Mme OLIVET : Exposition sur les femmes à l'espace Jardin de Madame jusqu'au 12/03/2016

D/ Mr DEILLE propose d'offrir à chaque jeune atteignant la majorité un livret du citoyen qui reprend le droit et les principes qui leur sera transmis accompagné de leur carte électorale

E/ Mr DEILLE Propose que soit aussi organisée une fois par an une cérémonie pour les nouveaux arrivants sur la commune

F/ MR YUSTE signale le Loto de la Fraternelle le 06/03/2016

**La séance est levée à 20 heures 00
(0 Personne dans la salle)**

Vu par Nous, Maire de la Commune d'Oppède pour être affiché à la porte de la Mairie et sur les panneaux installés sur la voie publique conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A OPPEDE, le 03/03/2016

**Le Maire
Alain DEILLE**

**Le Secrétaire de séance
G.YUSTE.**